



Travaux réalisés et à venir



Chers Concitoyens,

Le programme de travaux de voiries et trottoirs 2013 touche à sa fin. Les trottoirs de la résidence De Gaulle ont fait peau neuve, d'autres, à proximité du groupe scolaire Yourcenar ont été créés, un tronçon de voirie du Chemin Blanc a été réfectionné, un enrobé à froid a été posé dans la résidence La Fontaine et le premier ralentisseur de la commune a vu le jour à l'entrée de Marœuil, chemin de Bray.

Le choix d'entreprendre les réfections et aménagements de voiries et trottoirs doit désormais prendre en considération l'avancée des travaux d'assainissement. En effet, même si le réseau principal d'épuration de Marœuil passera sous la chaussée et bien qu'il soit possible de procéder aux raccordements individuels par la technique de fonçage, en passant sous le trottoir, celle-ci ne pourra pas être utilisée partout et la bonne vieille méthode d'ouverture de petites tranchées sera certainement utilisée. Il sera donc prudent d'entreprendre les nouveaux travaux de voiries et trottoirs après les raccordements. C'est d'ailleurs dans ce sens que les travaux de la résidence De Gaulle ont été décidés : celle-ci est déjà assainie de façon collective par le biais d'une micro-station d'épuration. Les raccordements individuels existent déjà et il suffira de raccorder l'ancienne station au nouveau réseau lorsque celui-ci atteindra la rue Jean Jaurès, sans toucher aux trottoirs.. Avec la même considération, la pose de l'enrobé à froid de la résidence La Fontaine, également raccordée à une micro-station, a été envisagée et réalisée. Par ailleurs, et comme vous le savez déjà, une partie de la voirie communale a été transférée à la Communauté Urbaine d'Arras et je me suis déjà rapproché du service compétent de celle-ci pour

qu'au fil de l'avancée des travaux d'assainissement, les voies communautaires puissent être repensées et aménagées.

Dans le cadre du programme pluriannuel mis en place par la municipalité pour la réfection et la mise aux normes de l'éclairage public, la quasi totalité des réverbères ont été nettoyés, des lampes ont été remplacées et vous pouvez déjà apprécier le résultat : il fait beaucoup plus clair la nuit sur les tronçons traités. Les rues du Général Leclerc, Calmette, Pasteur et le haut du Chemin Blanc recevront, en ce qui les concerne, de nouveaux lampadaires très prochainement. L'utilisation de lampes LED et l'installation d'un dispositif de variation de puissance sur ce secteur s'inscrivent dans la logique du programme dont l'un des buts est de réduire de 50% la consommation d'énergie.

Je terminerai en vous entretenant de la Chapelle Sainte-Bertille située rue de Louez. Ce patrimoine communal inscrit à l'inventaire supplémentaire des "Monuments Historiques" depuis 1987 nécessite une réhabilitation générale aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Selon les incitations de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, nous lançons actuellement une consultation auprès d'architectes spécialisés en patrimoine avant que les travaux ne puissent être budgétés et envisagés. Nous espérons pouvoir toucher des subventions pour mener à bien ce projet.

La fin de l'année approche rapidement et je n'aurai probablement plus l'occasion de m'adresser à vous avant l'année prochaine. Je vous souhaite donc de terminer 2013 de la façon la plus agréable possible et d'apprécier, avec vos familles et vos amis, les fêtes à venir.

Cordialement,

Daniel DAMART,
Votre Maire.

Informations

Inscriptions sur la liste électorale



Les personnes récemment arrivées à Marœuil ou ayant changé d'adresse dans la commune sont priées de passer en mairie pour s'inscrire ou modifier leur adresse.

ATTENTION : Pour pouvoir voter à compter de mars 2014 (élections municipales et élections européennes), il est indispensable de s'inscrire en mairie avant la fin du mois de décembre 2013.

Renseignements : 03 21 24 56 56

Fermeture de fin d'année



La mairie sera fermée le mardi 24 décembre 2013 après-midi et le mardi 31 décembre 2013 après-midi.

La bibliothèque sera fermée du 24/12/2013 au 02/01/2014 inclus.

Nouveaux arrivants



Nous vous remercions de bien vouloir passer en mairie avec votre livret de famille ou une pièce d'identité afin de mettre à jour nos registres.

Nettoyage des caniveaux



L'entreprise LAFLUTTE va procéder au nettoyage des caniveaux de la commune le :

Vendredi 6 décembre à partir de 8h00

Certains de votre compréhension, nous vous invitons à ne stationner ni sur la route, ni à cheval sur la chaussée et le trottoir.

Colis de Noël des Aînés



La distribution des colis de Noël, offerts par la Commune aux personnes de plus de 65 ans, aura lieu le samedi 21 décembre matin.

Espace Info Energie de l'Arrageois



M. Antoine DECROIX, conseiller Info Energie, de l'Espace Info Energie de l'Arrageois tiendra une permanence en mairie sur la thématique « rénover efficacement son logement » le :

mardi 26 novembre 2013 de 14h30 à 17h00

La réunion d'information collective prévue de 14h30 à 15h30 sera suivie par un temps d'échange avec l'ensemble des participants de 15h30 à 16h. Monsieur DECROIX se propose ensuite de rencontrer 4 personnes en entretien individuel de 15 minutes. Pour bénéficier de ces entretiens, il faut impérativement s'inscrire, au préalable, en mairie.

Médaille de la Famille Française



La médaille de la Famille Française est une distinction honorifique décernée, par arrêté du Préfet, aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants (au moins quatre enfants français dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans), afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation. Pour tout renseignement, merci de vous adresser en mairie avant le 25 novembre.

Permanence de l'Assistante Sociale



La prochaine permanence de l'assistante sociale aura lieu le jeudi 5 décembre de 9h00 à 11h00 à l'étage de la Mairie.

Renseignements : 03 21 24 56 56

Le QR-Code c'est quoi ?

Le **code QR** est un type de code-barres en deux dimensions. Les codes QR peuvent contenir des liens internet, des numéros de téléphone, des adresses email etc.. Lisibles par les smartphones et les téléphones mobiles équipés d'une application "lecteur de QR Code". Les avantages du QR Code sont sa facilité et sa rapidité d'utilisation. Il suffit de lancer l'application de lecture et viser le code. Vous rencontrerez au fil de ce journal plusieurs QR codes qui vous mèneront vers différentes informations. n'hésitez pas à les utiliser. Un lecteur utilisable est : FLASHCODE (i-phone et Android)



Réunion du 9 octobre 2013

- ✓ Validation d'un projet d'insertion sociale élaboré par un apprenti du service animation dans le cadre de sa formation via un échange entre le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes de Marœuil et l'I.M.E. MALECOT de Lens pour un budget prévisionnel de 1 273,10 €.
- ✓ Décision d'intenter une action en justice contre le propriétaire du bâtiment de l'ancienne gare pour le non-respect du cahier des charges de la vente, notamment concernant le délai de réalisation des travaux dont le terme était fixé au 20 mars 2013.
- ✓ Adhésion au Service d'Assistance Technique aux Communes de la C.U.A. pour un coût forfaitaire de 1 € par habitant et par an en substitution des services de l'A.T.E.S.A.T. (coût identique), auquel adhéraient précédemment la commune.
- ✓ Validations d'ajustement budgétaire concernant :
 - Versement du capital décès suite au décès d'un agent et remboursement par l'assurance statutaire,
 - Augmentation des effectifs de cantine entraînant une hausse des achats de repas et une hausse des recettes,
 - Travaux imprévus de désamiantage, préalable nécessaire à la réalisation des travaux de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité-incendie de la Salle des Fêtes.
- ✓ Délégation, au bénéfice de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais, de la perception et du contrôle de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité et adhésion au dispositif S.E.V.E (suppression des éclairages vétustes pour l'environnement).
- ✓ Validation de la convention pluriannuelle de partenariat avec la Médiathèque Départementale pour une durée de 3 ans.
- ✓ Vote d'une subvention exceptionnelle de 350€ à l'A.S.M. pour la prise en charge d'une partie des frais de transports pour le match contre Tétèghem dans le cadre du 4^{ème} tour de la Coupe de France.
- ✓ Désignation de Monsieur Alain FRANÇOIS comme membre du bureau de l'Association Foncière de Remembrement en remplacement de Monsieur Daniel VOISIN.
- ✓ Transfert de propriété au profit de la commune des équipements publics du lotissement "les Ormes" et du lotissement "le Paradis aux Chevaux".
- ✓ Classement dans le domaine public communal des parcelles et équipements publics du lotissement "les Ormes" et du lotissement "le Paradis aux Chevaux".
- ✓ Maintien de l'ensemble des prestations de l'action sociale en faveur des agents de la commune.
- ✓ Contribution au financement du Réseau d'Aides Spécialisées d'Aubigny-en-Artois pour ses interventions auprès des élèves de la commune, par le versement d'une aide de 229 € (soit 1€ versé par enfant scolarisé dans les écoles publiques de la commune).

Questions diverses :

- ✓ La C.U.A. a consulté les communes au sujet du programme local de l'habitat (P.L.H.). Le Conseil délibérera à ce sujet lors d'une prochaine réunion.
- ✓ M. le Maire est intervenu lors du bureau communautaire du 3 octobre, pour signaler la problématique de faiblesse de débit internet sur la partie haute de la commune. Il doit rencontrer prochainement M. David HECQ, Vice-Président de la C.U.A. en charge des technologies de l'information et de la communication, pour étudier les solutions envisageables aussi bien pour le haut débit que pour la téléphonie mobile.
- ✓ Il a été décidé d'organiser une médiation tripartite concernant la problématique des arbres d'un riverain rue du Four. En cas d'échec, une injonction sera sollicitée auprès du juge administratif.
- ✓ D'ici la fin de l'année, les différentes parties prenantes ainsi que les autorités compétentes, notamment les Services Préfectoraux, seront invités à participer à une réunion en Mairie concernant le problème de coulée de boues lors d'épisodes orageux.
- ✓ Mme DOUTRIAUX, représentant R.F.F, a donné un accord verbal sur une vente d'une emprise de 16 000 m² au prix des Domaines - soit 10€ le m² - dans le cadre du rachat des terrains de la gare. L'acte de vente contiendra une condition de dépose, aux frais de l'acquéreur, d'un poste d'aiguillage pour 40 000 € et la réalisation d'un accès routier en fond de parcelle.
- ✓ M. le Maire a rencontré le nouveau Directeur du secteur de la Poste concernant la problématique des boîtes aux lettres du béguinage du Paradis aux Chevaux. Il a également relayé les demandes de nombreux administrés pour un distributeur automatique de billets.
- ✓ M. Vincent VOISIN, Conseiller Municipal, interroge M. le Maire sur les critères qui ont été retenus pour sélectionner les agents recrutés aux Services Techniques. M. le Maire précise que le choix s'est fait sur l'adéquation des candidats au profil de poste, notamment au niveau des compétences en bâtiment second œuvre, et sur leur capacité à conduire le tracteur.
- ✓ Une demande conjointe avec la commune de Mont-Saint-Eloi a été adressée à la C.U.A. concernant l'augmentation de la fréquence des transports en commun. La C.U.A. étudie l'opportunité de densifier la desserte de Marœuil et la forme la plus appropriée.



Téléchargez l'intégralité du Compte-rendu de cette réunion en PDF ►

Septembre-Octobre en images...

19 Septembre : Voyage des Aînés



Cette année, nos Aînés ont visité Paris et déjeuné sur la Seine à bord d'un bateau mouche.

15 Septembre : Ouverture de la Chasse

L'ouverture 2013 a été marquée par l'absence de Daniel VOISIN (en médaillon), fortement impliqué dans la société et qui nous a quittés cette année. Les chasseurs ont observé une minute de silence à sa mémoire.



Septembre-Octobre en images...

7 Septembre : Tournoi de Pétanque



Le tournoi de rentrée de la Boule Marœuilloise a connu un vif succès.

29 Septembre : Exposition du Club Photo



Comme à leur habitude, M. LAMOUR et son équipe ont encore séduit les nombreux visiteurs grâce à leur exposition « le plein des sens »

15 Septembre : Journée du Patrimoine aux Jardins d'Ezio



Dans le cadre des journées du patrimoine, l'association avait ouvert ses portes pour une visite remplie de surprises, tout en poésie.

12 et 13 Octobre : Exposition de Peintures



Les peintres marœuillois ont du talent. Les visiteurs ont pu le constater lors de cette exposition organisée par la commune.

13 Octobre : Concert de Ducasse



L'Harmonie avait invité pour ce concert de ducasse l'Harmonie de Souchez.

12 Octobre : Procession de Sainte-Bertille



Les pèlerins se sont rendus de l'église à la source, accompagnés par l'harmonie communale.

13 Octobre : 5^{ème} tour de la Coupe de France



Au terme d'un match très engagé contre l'équipe de Vermelles, l'équipe première de l'ASM s'est inclinée 2-1 sur la pelouse du stade Degouve à Arras. Malgré les 6 divisions d'écart, les Marœuillois ont fait jeu égal avec leurs adversaires du jour. Le nouveau président Victorien FACHE peut se réjouir de ce beau parcours en Coupe de France.

26 Octobre : Remise de Maillots au Club de javelot



La Municipalité a offert au Club de Javelot un jeu de maillots afin de défendre les couleurs de la commune lors du prochain championnat de France. Bonne chance à eux.

Dimanche 24 Novembre : Messe de Sainte-Cécile

11h00 en l'église Sainte-Bertille.



L'Harmonie de Marœuil et la Chorale Mélismodies participeront à cette célébration.

Un vin d'honneur sera offert par l'Harmonie à 12h00 à la Maison des Associations, rue du Four.

Le 6 et 7 Décembre : Téléthon

Innovier pour Guérir...

- Vendredi 6 décembre : Salle Sainte-Marie d'Etrun
- Animations diverses
Samedi 7 décembre : Salle des Fêtes de Marœuil
- Animations diverses,
- Repas avec karaoké

Un programme détaillé des animations est joint à ce bulletin



Du 21 Décembre au 5 Janvier : Jeu de piste féérique

Organisé par le Comité des Fêtes

Jeu avec énigmes portant sur les décorations et illuminations de Noël communales et des particuliers...

Ouvert à tous les enfants

Les questionnaires seront distribués dans les écoles et disponibles en Mairie.



Samedi 21 Décembre : Marché de Noël

Organisé par la Commune



17h00 : Ferme Communale, rue du Four.
Chalets, chants de Noël,
Vin et chocolat chauds, gaufres, marrons,
Distribution de friandises aux enfants.



Sans oublier la venue du Père Noël !

Dimanche 22 Décembre : Concert de l'Avent

Organisé par Les Orgues de l'Artois

15h00, église Sainte-Bertille.
Violon, chant, flûte et orgue

Entrée libre.



ETAT CIVIL

Naissances

SENDZINSKA Loris, né le 18/10/2013 à Arras

Mariages



Nicolas GOUDEMEZ et Julie GUILLAUME, le 21/09/2013

Décès

Florence FINET née PETIT, le 14/09/2013 à Arras
Giulietta LAVOGEZ née ZANUZO, le 30/09/2013 à Lille
René CARON, le 08/10/2013 à Bourges (Cher)
Emile SELLIER le 19/10/2013 à Marœuil

Mardi 31 Décembre : Réveillon de Saint-Sylvestre

Organisé par le Comité des Fêtes

Salle des Fêtes de Marœuil à partir de 19h30

Animé par

Geoffrey BAILLEUL

Traiteur :
**La Ferme
des Menhirs**

Adultes : 65 €
Enfants (moins de 12 ans) : 30 €
(Menu spécial enfant)

Réservation : le samedi de 10h à 12h en Mairie, à partir du 30 novembre
Places limitées Renseignements : 06 78 13 71 05

Dimanche 5 Janvier 2014 : Vœux du Maire



M. Daniel DAMART, Maire de Marœuil, les Adjointes et les Conseillers Municipaux seront heureux de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera à la :

Salle des Fêtes de Marœuil, à 12h00.

Samedi 18 Janvier 2014 : Projection d'un dessin animé

Organisée par le Comité des Fêtes

À 16h30 : Salle des Fêtes de Marœuil

Remise des prix « Jeu de piste »
Galette des rois offerte aux enfants.
Entrée gratuite.

A noter :

- Le 25 Janvier 2014 : Couscous de l'A.S.M.

Plus d'informations dans le prochain bulletin

En bref ...



Bois de Marœuil : règles pour la cueillette et le ramassage des espèces végétales

Suite à une augmentation des activités de cueillette et de ramassage des espèces végétales, EDEN 62, syndicat gestionnaire du bois de Marœuil, souhaite rappeler les règles qui s'appliquent à ces activités dans l'enceinte du bois. Il faut tout d'abord noter que légalement les champignons et les fruits produits sur un site appartiennent au propriétaire. Il en est de même pour les plantes qui y poussent.

Toutefois, grâce à l'entente entre les communes de MARCEUIL, de MONT-SAINT-ELOI et EDEN 62, la cueillette des champignons et le ramassage des châtaignes sont autorisés uniquement aux habitants des communes de Marœuil et de Mont-Saint-Eloi. Pour pouvoir pratiquer ces activités, il faut au préalable vous signaler en mairie puis prendre contact avec le garde du bois pour obtenir un permis de cueillette et/ou de ramassage.

Nouvelle carte Photo.

La nouvelle carte photo éditée par le Photo-Club de Marœuil représentant la chapelle Notre-Dame de Pitié d'Etrun est disponible en Mairie au prix de 3€. Ce travail totalement artisanal est une belle idée pour les fêtes de fin d'année.



Cliché 51 - Chapelle Notre Dame de Pitié à Etrun